

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Vendredi 16 octobre 2020

## MOBILITÉ

### **LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET KEOLIS PAYS D'AIX PASSENT À L'ÉLECTRIQUE !**

Consciente des enjeux de santé publique liés à la qualité de l'air de son territoire, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est engagée à ce que 50% des véhicules achetés dans le cadre du renouvellement régulier du parc de matériel roulant consacré à l'exploitation des transports publics soit constitué de véhicules à faibles émissions, à partir de 2020.

D'ici à 2024 la flotte exploitée par Keolis Pays d'Aix, qui compte plus de 200 véhicules, sera progressivement renouvelée, au profit de motorisations électriques et hybrides. A terme, 124 véhicules électriques, 58 véhicules hybrides et 34 autobus thermiques au normes Euro VI circuleront sur ce réseau. Depuis un an, les services d'Aix en Bus profitent de véhicules à faibles émissions.

#### **Le tout électrique :**

- Septembre 2019 : mise en service de l'Aixpress 100% électrique (16 véhicules)
- Décembre 2019 : 9 véhicules neufs équipent le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (PMR). En 2024, 14 véhicules électriques complémentaires équiperont 100% des services de transport à la demande pour les personnes valide et PMR.
- Mai 2020 : 4 véhicules électriques circulent sur la ligne urbaine L16.
- Dès le 1er trimestre 2021, les lignes minibus passeront au tout électrique. (13 véhicules)
- Entre 2021 et 2024, les lignes urbaines 5, 6, 7, 8 et 15 passeront au 100% électrique. (46 véhicules)

#### **Les hybrides :**

- Mai 2020 : 40 véhicules assurent différents services sur les lignes urbaines
- D'ici à 2024, 17 véhicules hybrides viendront remplacer d'autres véhicules thermiques sur le parc

**Fin 2020, plus de 40% des services Aix en bus seront opérés en véhicules électriques ou hybrides. D'ici 2024 ce sera le cas pour 80% des services Aix en bus.**

Les nouveaux véhicules électriques sont pensés pour le confort de tous. Ils ne génèrent aucune émission et apportent un réel confort aux voyageurs : la conduite est plus souple et il y a moins de bruit, ces véhicules sont également accessibles aux fauteuils roulants ainsi qu'aux poussettes. Tous les véhicules sont équipés de la climatisation, de ports USB et de la validation sans contact, nouvelle innovation de la Métropole sur le réseau Aix en bus qui permet aux voyageurs de valider leur voyage avec leur carte bancaire comme titre de transport.

**Sur les autres réseaux, la Métropole et ses exploitants ont engagé, dès 2019, l'acquisition de 60 véhicules à faibles émissions :**

- 10 véhicules au GNV hybride pour le réseau des Lignes de l'Agglo (lignes 1, 7 et 8 à Aubagne).
- 50 cars au GNV pour les lignes interurbaines du corridor de la vallée de l'Huveaune entre Aubagne et Marseille, et sur l'est de la Métropole, entre La Ciotat et Aix-en-Provence.

Ces véhicules s'ajoutent aux 6 bus électriques qui équipent depuis 2015 la ligne 82 de la RTM à Marseille, la première ligne 100% électrique de France, créée dès 2016, ainsi que d'autres lignes urbaines de la Métropole : Diablines à Aix-en-Provence, navettes en coeur de ville à Salon-de-Provence... Sur le réseau des bus de l'étang, la totalité du parc basculera d'ici 2022 au GNV soit 70 véhicules. D'ici fin 2020 à Marseille, alors que près de 65 % des voyages (métro/tram/bus) effectués sont d'ores et déjà décarbonnés, 80 bus hybrides et 20 bus électriques circuleront sur le réseau RTM.

#### **CONTACT PRESSE :**

Yann TAXIL

T : 04 91 99 79 67

[presse@ampmetropole.fr](mailto:presse@ampmetropole.fr)

Catherine RENAUT

T : 04 88 05 51 09 / 06 25 63 03 86

[catherine.renaud@keolis.com](mailto:catherine.renaud@keolis.com)

